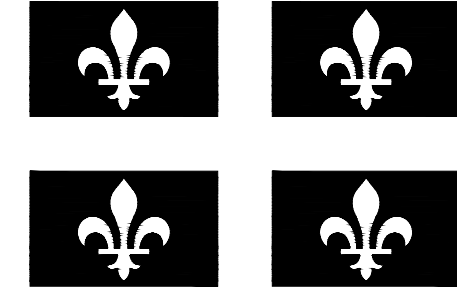


**Centre
de services scolaire
de Montréal**

Québec



ÉCOLE CHARLES-BRUNEAU

2515, rue Holt, Montréal (QC) H1Y 1N4

CSSDM

RÉNOVATION DE LA FINITION INTÉRIEURE PHASE 2

NO. DE PROJET: 281 027 670

NO. APPEL D'OFFRES: 25-3121P

APPEL D'OFFRES: 2022-12-14

LISTE DES PLANS D'ÉLECTRICITÉ:

#	TITRE:	FICHER DWG CSSDM:
<input checked="" type="checkbox"/> E000	PAGE COUVERTURE	281-E000.dwg
<input checked="" type="checkbox"/> E001	LÉGENDE	281-E000.dwg
<input checked="" type="checkbox"/> D-E101	ÉCLAIRAGE ET ALARME INCENDIE - REZ-DE-CHAUSSÉE - EXISTANT ET DÉMOLITION	281-D-E100.dwg
<input checked="" type="checkbox"/> E-101	ÉCLAIRAGE ET ALARME INCENDIE - REZ-DE-CHAUSSÉE - RÉAMÉNAGEMENT	281-E100.dwg
<input checked="" type="checkbox"/> E701	DÉTAILS	281-E700.dwg

NOTES GÉNÉRALES

ARCHITECTES Bergeron Bouthillier Architectes
450-492-6333

MÉCANIQUE GBI
514-384-4222

INTERVENANTS DISCIPLINES

APPEL D'OFFRES
2022-12-14

PAGES

ÉMISSION

gbi ÉLECTRICITÉ gbi
gbi.ca

PROFESSIONNELS

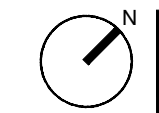
Centre
de services scolaire
de Montréal
Québec

Service des ressources matérielles
5100, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1V 3R9

ÉCOLE CHARLES-BRUNEAU
2515, rue Holt, Montréal (QC) H1Y 1N4
**Rénovation de la finition intérieure
Phase 2**

281 027 670

PROJET



ALARME INCENDIE

	Panneau principal d'alarme-incendie
	Panneau annonceur d'alarme-incendie
	Détecteur multicapteur 3D (photoélectrique-thermique) de type adressable
	Détecteur multicapteur 3D (photoélectrique-thermique) de type conventionnel
	Détecteur de fumée photoélectrique de type adressable
	Détecteur de fumée photoélectrique de type conventionnel
	Détecteur de chaleur mixte (thermovélocimétrique-thermostatique) de type adressable
	Détecteur de chaleur mixte (thermovélocimétrique-thermostatique) de type conventionnel
	Détecteur de chaleur thermostatique 200 °F de type adressable
	Détecteur de chaleur thermostatique 200 °F de type conventionnel
	Détecteur de fumée pour gaine de ventilation de type conventionnel c/a tube d'échantillonnage
	Détecteur de fumée pour gaine de ventilation de type adressable c/a tube d'échantillonnage
	Station manuelle d'alarme-incendie de type conventionnel c/a garde-protecteur
	Station manuelle d'alarme-incendie de type adressable c/a garde-protecteur
	Avertisseur de fumée autonome 120V
	Klaxon d'alarme-incendie raccordé au circuit #1
	Klaxon d'alarme-incendie et lampe stroboscopique combinés, raccordés au circuit #1
	Klaxon miniature d'alarme-incendie raccordé au circuit #1
	Lampe stroboscopique raccordée au circuit #1
	Cloche d'alarme-incendie raccordée au circuit #1
	Cloche d'alarme-incendie et lampe stroboscopique combinées, raccordées au circuit #1
	Haut-parleur alarme-incendie raccordé au circuit #1
	Téléphone pour pompier
	Résistance de fin de ligne
	Interrupteur de débit d'eau du système de gicleurs
	Interrupteur haute/basse pression du système de gicleurs
	Supervision valve du système de gicleurs
	Retenue magnétique de porte
	Module d'entrée adressable (1 entrée)
	Module d'entrée adressable (2 entrées)
	Module relais adressable
	Relais intermédiaire
	Module isolateur de boucle adressable

ALARME INTRUSION

	Panneau principal d'alarme-intrusion
	Contact magnétique de porte
	Contact magnétique de porte encastré
	Contact magnétique de porte de garage
	Détecteur de mouvement à infrarouge et micro-ondes à une portée de 80pi x 60pi
	Détecteur de mouvement à infrarouge et micro-ondes à une portée de 100pi x 10pi
	Clavier d'alarme-intrusion (partition a)
	Coffret à clé "boîtier supra"
	Sirène de puissance de 15 watts
	Sirène de puissance de 30 watts
	Thermostat pour détection basse température
	Boîtier des transformateurs
	Module de relais adressable
	Module d'expansion de zone
	Module de téléphone CA38A
	Contrôleur CVCA

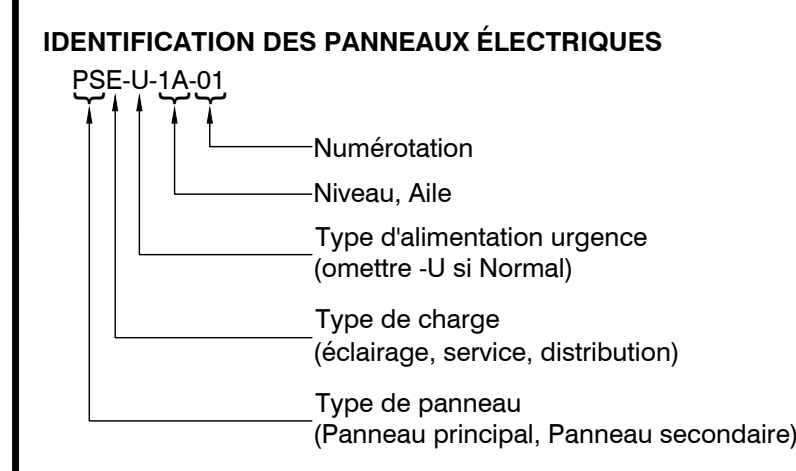
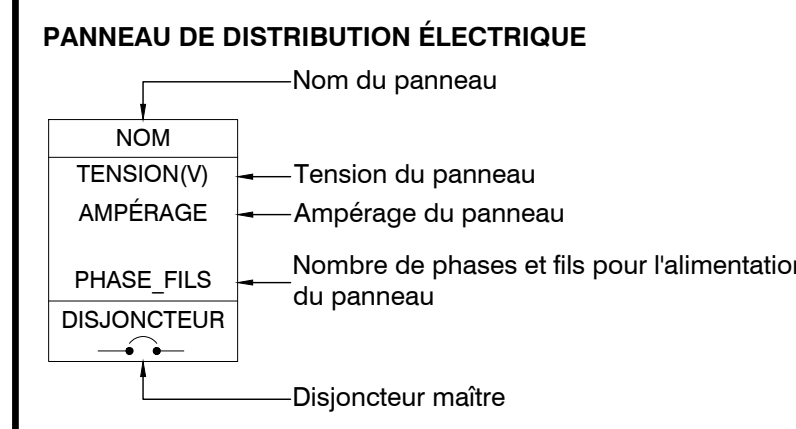
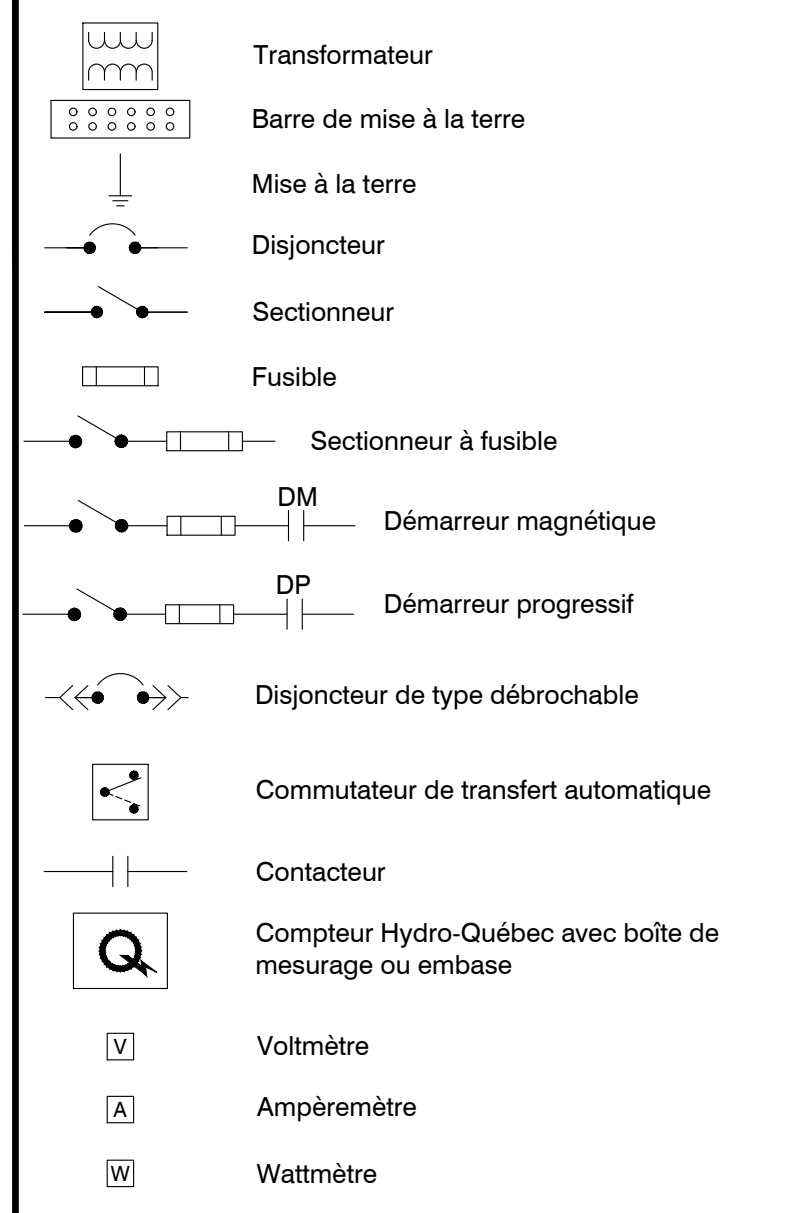
CHAUFFAGE

	Thermostat électrique à tension de ligne
	Thermostat électrique basse tension
	Sonde de température de pièce
	Relais triac basse tension
	Plinthe chauffante
	Plinthe chauffante c/a thermostat intégré
	Plinthe chauffante c/a relais basse tension intégré
	Serpentin électrique (voir capacité au plan)
	Ventilo-convecteur installé encastré (voir capacité au plan)
	Ventilo-convecteur installé en surface (voir capacité au plan)
	Aérotherme (voir capacité au plan)
	Aérotherme type console (voir capacité au plan)

CONTRÔLE D'ACCÈS

	Panneau de contrôle de porte
	Transfert de courant
	Bouton de déverrouillage
	Opérateur de porte automatique
	Bouton d'ouverture automatique
	Contact magnétique
	Retenue magnétique
	Électro-aimant
	Interrupteur à clé
	Gâche électrique
	Lecteur de cartes

DIAGRAMME UNIFILAIRE



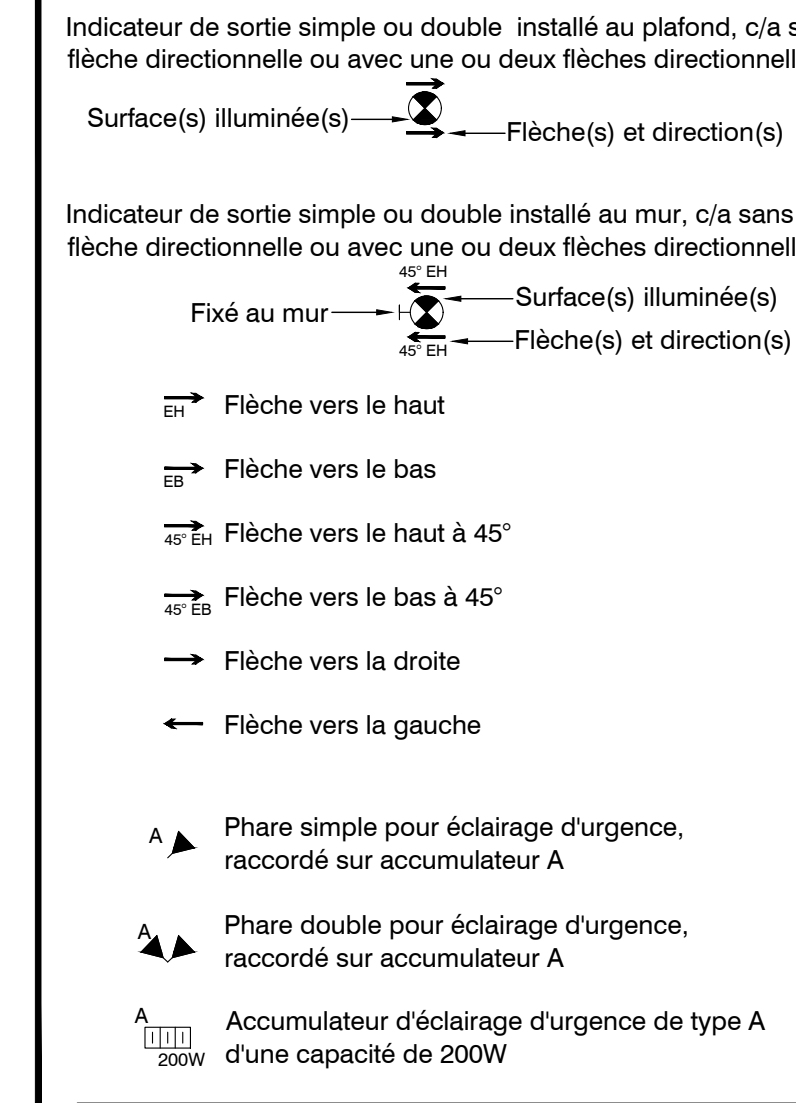
DISTRIBUTION / FORCE MOTRICE

	Panneau électrique encastré 120/240V/1ph
	Panneau électrique encastré 120/208V/3ph
	Panneau électrique encastré 347/600V/3ph
	Panneau électrique en surface 120/240V/1ph
	Panneau électrique en surface 120/208V/3ph
	Panneau électrique en surface 347/600V/3ph
	Sectionneur sans fusible à 120V, 30A
	Sectionneur avec fusible à 120V, 30A, c/a fusible 15A
	Sectionneur sans fusible à 240V, 30A
	Sectionneur avec fusible à 240V, 30A, c/a fusible 15A
	Sectionneur sans fusible à 208V, 30A
	Sectionneur avec fusible à 208V, 30A, c/a fusible 15A
	Sectionneur sans fusible à 600V, 30A
	Sectionneur avec fusible à 600V, 30A c/a fusible 15A
	Démarrateur manuel 120V
	Démarrateur magnétique 120V
	Démarrateur magnétique 208V
	Démarrateur magnétique 600V
	Démarrateur / sectionneur combinés 120V
	Démarrateur / sectionneur combinés 208V
	Démarrateur / sectionneur combinés 600V
	Variateur de vitesse à fréquence variable
	Démarrateur progressif
	Moteur monophasé 1/2 HP
	Moteur triphasé 1 HP
	Centre de commande des moteurs
	Contacteur magnétique
	Panneau à relais pour système d'éclairage basse tension
	Panneau de contrôle
	Sortie pour séchoir à main
	Sortie pour séchoir à cheveux
	Chauffe-eau
	Barre omnibus de mise à la terre
	Transformateur
	Boîte de mesurage Hydro-Québec
	Embase pour compteur Hydro-Québec
	Poteau d'alimentation électrique Hydro-Québec
	Mise à la terre
	Génératrice
	Entrée d'eau principale
	Banque de condensateurs
	Boîte de tirage ou de jonction
	Suppresseur de tension transitoire

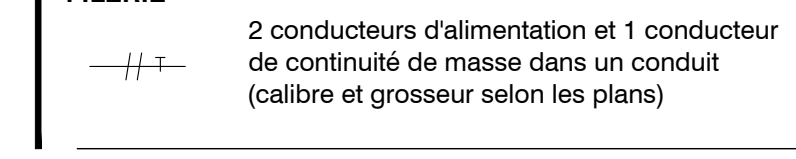
ÉCLAIRAGE

	Appareil d'éclairage 1x4' type A contrôlé par l'interrupteur a, circuit 1
	Appareil d'éclairage 2x4' type A contrôlé par l'interrupteur a, circuit 1
	Appareil d'éclairage 2x2' type A contrôlé par l'interrupteur a, circuit 1
	Appareil d'éclairage 1x4' type A alimenté 24 heures, circuit 1
	Appareil d'éclairage 2x4' type A alimenté 24 heures, circuit 1
	Appareil d'éclairage 2x2' type A alimenté 24 heures, circuit 1
	Appareil d'éclairage type réglette 4' contrôlé par l'interrupteur a, circuit 1
	Appareil d'éclairage type réglette 4' alimenté 24 heures, circuit 1
	Appareil d'éclairage encastré type A, contrôlé par l'interrupteur a, circuit 1
	Appareil d'éclairage encastré type A, alimenté 24 heures, circuit 5
	Luminaire d'éclairage en applique type M, contrôlé par l'interrupteur a, circuit 1
	Luminaire d'éclairage en applique type M, alimenté 24 heures, circuit 1
	Appareil d'éclairage en applique, type L, contrôlé par l'interrupteur a, circuit 1
	Appareil d'éclairage en surface au plafond, type A, contrôlé par l'interrupteur a, circuit 1
	Lampadaire pour éclairage extérieur sur massif de béton type A, circuit 1
	Appareil d'éclairage sur rail type A, contrôlé par l'interrupteur a, circuit 1
	Détecteur de mouvement, type A, commandant l'appareil d'éclairage identifié a
	Interrupteur unipolaire 120V commandant l'appareil identifié a
	Interrupteur unipolaire 120V, 3 voies commandant l'appareil identifié a
	Interrupteur unipolaire 120V, 4 voies, commandant l'appareil identifié a
	Interrupteur unipolaire 120V à clé commandant l'appareil identifié b
	Gradateur d'éclairage commandant l'appareil identifié c
	Interrupteur unipolaire 120V avec détecteur de mouvement commandant l'appareil identifié a
	Minuterie électronique
	Cellule photo-électrique

ÉCLAIRAGE D'URGENCE



FILIERIE



INTERCOMMUNICATION / VIDÉOSURVEILLANCE

	Console principale d'intercommunication
	Poste maître d'intercommunication
	Sortie réseau PMI
	Poste secondaire d'intercommunication en surface au mur
	Poste secondaire d'intercommunication encastré au mur
	Haut-parleur installé en encastré au plafond
	Haut-parleur installé en surface au plafond
	Haut-parleur installé en applique
	Haut-parleur du type pavillon (trompette)
	Colonne de son
	Unité d'alimentation statique sans coupure (ASI)
	Système d'amplification autonome
	Prise pour microphone
	Contrôle de volume
	Bouton d'urgence
	Sonnette (poste à bouton d'appel)
	Poste d'appel extérieur
	Poste d'appel extérieur avec vidéo
	Boîtier de raccordement avec bornier de raccordement type "BIX"
	Moniteur pour poste d'appel extérieur avec caméra
	Caméra de surveillance
	Caméra de surveillance à l'extérieur avec boîtier de protection
	Commutateur POE
	Extendeur Ethernet et POE
	Enregistreur DVR sur poste informatique
	Erone (relais sans-fil pour poste d'appel ext. avec vidéo)
	Convertisseur USB à RS-485

PRISES

	Prise de courant double de 15A, 120V, raccordée au panneau "A", circuit 1
	Prise de courant double de 15A, 120V, installée à 2100mm du plancher fini
	Prise de courant double de 15A, 120V, avec TVSS intégré, raccordée au panneau "A", circuit 1
	Prise de courant double de 15A, 120V, avec couvercle à l'épreuve des intempéries
	Prise de courant simple de 15A, 120V
	Prise de courant double de 15-20A, 120V
	Prise de courant simple de 30A, 120V/240V
	Prise de courant double de 15A 120V, installée au-dessus d'un compteur, raccordée au panneau "A", circuits 1 et 2
	Prise de courant double de 15A, 120V, avec mise à la terre isolée
	Prise de courant double de 15A, 120V, avec détection de fuite à la terre
	Prise de courant double de 15A, 120V, installée au plancher
	Prise de courant double de 15A, 120V, installée au plafond
	Bouton d'ouverture de porte
	Colonnette
	Carillon de porte
	Horloge installée en applique
	Cloche de réglage

TÉLÉPHONIE / INFORMATIQUE

	Poste informatique
	Sortie de téléphone murale simple
	Sortie de téléphone murale double
	Sortie réseau murale simple
	Sortie réseau murale double
	Sortie réseau au-dessus d'un comptoir simple
	Sortie réseau au-dessus d'un comptoir double
	Sortie réseau au plancher simple
	Sortie réseau au plancher double
	Serveur informatique/téléphonique IP principal
	Serveur informatique/téléphonique IP secondaire
	Bornier de raccordement de type "BIX"
	Tableau de connexion ("patch panel")
	Entrée fibre optique
	Entrée téléphonique
	Borne pour réseau sans fil

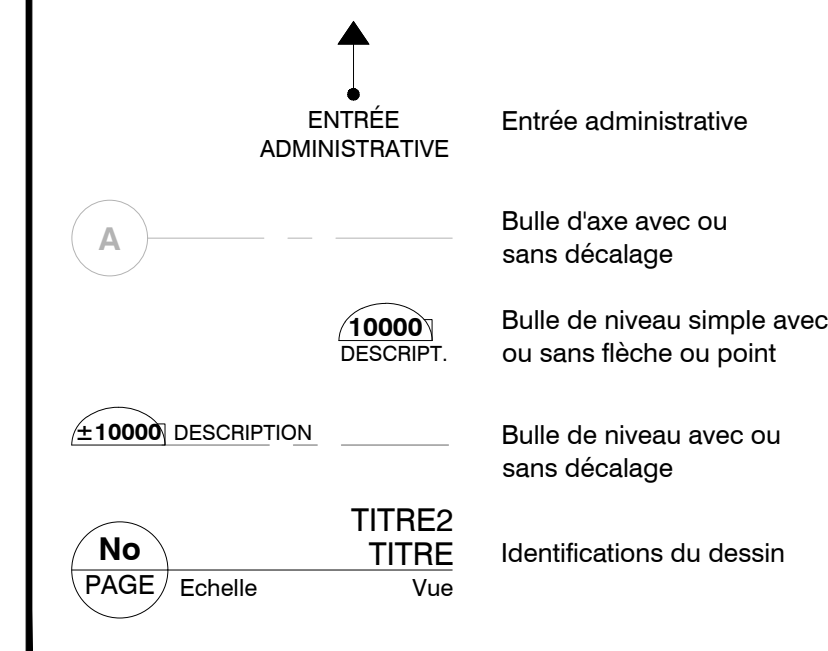
ABRÉVIATIONS

N	Nouveau
EE	Existant à enlever
EAC	Existant à conserver
EC	Existant conservé
EAM	Existant à modifier
EM	Existant modifié
EAR	Existant à relocaliser
ER	Existant relocalisé
EH	En haut
EB	En bas
G	Grillage
W.P.	À l'épreuve des intempéries
	Plafond de tuiles clouées ou collées
	Plafond suspendu (tuiles acoustiques)
	Plafond de gypse
	Structure apparente
	Plafond apparent avec isolant soufflé
	Plafond avec amiante en surface
Z1	Zone pour système alarme-intrusion ou intercommunication
	Fourni et installé par mécanique, raccordé par électricité

DÉTAILS ET IDENTIFICATIONS

	Référence de révision de plan
	Identification des locaux
	Référence d'équipement
	Référence de note
	Identification d'équipement électrique avec ou sans flèche
	-Diffuseur -Diffuseur avec 1 ou 2 flèches
	-Chauffage -Chauffage avec 1 ou 2 flèches

GÉNÉRALE



2
rue

PLAN - REPERE

NOTES GÉNÉRALES

10	
9	
8	
7	
6	
5	
4	
3	
2	
1	

APPEL D'OFFRES 2022-12-14 A.D.G.

ÉMISSIONS

ÉLECTRICITÉ
PROJET PROF. M10541-02
FICHIER PROF. 281-E000.dwg
CONCEPTION M. DROLET, epi
DESSIN A. LAGUÉ
VÉRIFICATION A. D-GAGNON, Ing.
APPROBATION A. D-GAGNON, Ing.
2022-12-14
PROFESSIONNELS

Centre de services scolaire de Montréal
Québec
Service des ressources matérielles
5100, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1V 3R9

ÉCOLE CHARLES-BRUNEAU
2515, rue Holt, Montréal (QC) H1Y 1N4
Rénovation de la finition intérieure
Phase 2

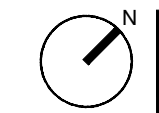
281 027 670 PROJET

ÉCHELLE AUCUNE

LÉGENDE

E001 /

PAGE



NOTES GÉNÉRALES DE DÉMOLITION:

1. SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES LUMINAIRES ET LES INTERRUPTEURS, MONTRES EN PLAN SONT EXISTANTS À ENLEVER. INTERCEPTER LES CONDUCTEURS D'ALIMENTATION DU DISPOSITIF LORS DE LA DÉMOLITION DES MURS. LES CONDUCTEURS DOIVENT ÊTRE CONSERVÉS ET REFAIRE LA DESCENTE AFIN DE RÉALIMENTER LES NOUVEAUX DISPOSITIFS. VOIR PLAN DE RÉAMÉNAGEMENT. LA CONTINUITÉ DES MASSES DE CHAQUE CÂBLE RÉCUPÉRÉ DOIT ÊTRE VÉRIFIÉE ET PRÉSENTÉE SOUS LA FORME D'UN RAPPORT AVANT LE RACCORDEMENT DES NOUVEAUX DISPOSITIFS.
2. REMETTRE AU PROPRIÉTAIRE TOUT ÉQUIPEMENT EXISTANT ENLEVÉ OU LE PORTER AUX REBUTS, SELON LA DÉCISION DE CE DERNIER. LE SOUS-TRAITANT DOIT PRÉVOIR, DANS LA SOUMISSION, LE PLUS CONTRAIGNANT DES DEUX. TOUS LES MATÉRIAUX CONTENANT DES MÉTAUX LOURDS, TOXIQUES ET/OU POLLUANTS (EXEMPLE: TUBES ET BALLASTS) DOIVENT ÊTRE DISPOSÉS PAR DES ORGANISMES RECONNUS ET LE SOUS-TRAITANT DOIT FOURNIER UN ÉCRIT DE L'ORGANISME QUE LES MATÉRIAUX ONT ÉTÉ DISPOSÉS DE MANIÈRE ÉCOLOGIQUE ET RESPONSABLE.
3. INSTALLER DES PLAQUES AVEUGLES SUR LES BOÎTES DE SORTIE DES PRISES ET/OU ÉQUIPEMENTS ENLEVÉS OU DEBRANCHÉS DANS UN MUR EXISTANT CONSERVÉ.
4. TOUS LES MURS SONT PEINTURÉS ET LES PLAFONDS DE LA PORTÉE DES TRAVAUX SONT REFAITS À NEUF. L'ENSEMBLE DES COMPOSANTES QUI NE SONT PAS DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE OU INTERRUPTEURS MONTRES AU PLAN SONT EXISTANTS À CONSERVER ET DOIVENT ÊTRE SUSPENDUES DE MANIÈRE ADEQUATE AFIN DE PERMETTRE LES TRAVAUX. ILS DOIVENT ÊTRE RÉINSTALLÉS FONCTIONNELS TEL QUE L'EXISTANT UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS. CHAQUE ÉQUIPEMENT ILLUSTRÉ EST CONSIDÉRÉ COMME FONCTIONNEL ET EN BONNE ÉTAT. SI DES ÉQUIPEMENTS SONT BRISÉS AVANT LE DÉMONTÈLEMENT, ILS DOIVENT ÊTRE PHOTOGRAPHIÉS ET TRANSMIS À L'INGÉNIEUR. DANS LE CAS CONTRAIRE LE SOUS-TRAITANT EST JUGÉ RESPONSABLE DE TOUT BRIS SURVENU ET DOIT REMPLACER À SES FRAIS LE MATÉRIEL.
5. LE SOUS-TRAITANT EN ÉLECTRICITÉ DOIT SE RÉFÉRER AU PLAN D'ARCHITECTURE POUR CONNAÎTRE LES PHASES DES TRAVAUX ET EN TENIR COMPTE DANS SA SOUMISSION.
6. AUCUN CONDUIT EN SURFACE. SUITE AUX CONDITIONS DE CHANTIER, SI DES CONDUITS DOIVENT ÊTRE PASSÉS EN SURFACE, LA SITUATION DOIT ÊTRE PORTÉE À L'ATTENTION DE L'INGÉNIEUR ET DE L'ARCHITECTE POUR ÉVALUATION.
7. SI UN CIRCUIT EST LIBÉRÉ SUITE AU TRAVAIL DE DÉMOLITION / RÉAMÉNAGEMENT LE DISJONCTEUR DOIT ÊTRE LAISSÉ LIBRE AU PANNEAU ET LA CÉDULE MISE À JOURS. AVANT DE DÉMOLIR, TROUVER L'ORIGINE DE L'ALIMENTATION ET S'ASSURER QUE LE CIRCUIT N'ALIMENTE AUCUN AUTRE ÉQUIPEMENT.
8. TOUS LES DISPOSITIFS D'ALARME INCENDIE MONTRES EN PLAN DOIVENT ÊTRE SUSPENDUS TEMPORAIREMENT PENDANT LES TRAVAUX ET PROTÉGÉS À L'AIDE DE COUVERCLES PRÉVUS À CET EFFET. TOUT LES DISPOSITIFS D'ALARME INCENDIE QUI SONT TOUCHÉS PAR LES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE RECERTIFIÉS.
9. SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES ÉQUIPEMENTS MONTRES EN PLAN SONT EXISTANTS À CONSERVER. LES APPAREILS QUI SONT TOUCHÉS PAR LES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE RÉ-INSTALLÉS À LA MÊME POSITION.

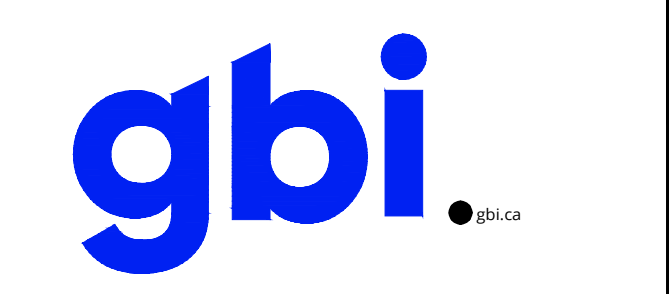
rue
PLAN - RÉFÈRE

NOTES GÉNÉRALES

10	
9	
8	
7	
6	
5	
4	
3	
2	
1	

APPEL D'OFFRES 2022-12-14 A.D.G.

ÉMISSIONS



ÉLECTRICITÉ	
PROJET PROF.	M10541-02
FICHIER PROF.	281-D-E100.dwg
CONCEPTION	M. DROLET, cpi
DESSIN	A. LAGUÉ
VÉRIFICATION	A. D-GAGNON, ing.
APPROBATION	A. D-GAGNON, ing.
	2022-12-14



PROFESSIONNELS

Centre de services scolaire de Montréal
Québec
 Service des ressources matérielles
 5100, rue Sherbrooke Est
 Montréal (Québec) H1V 3R9

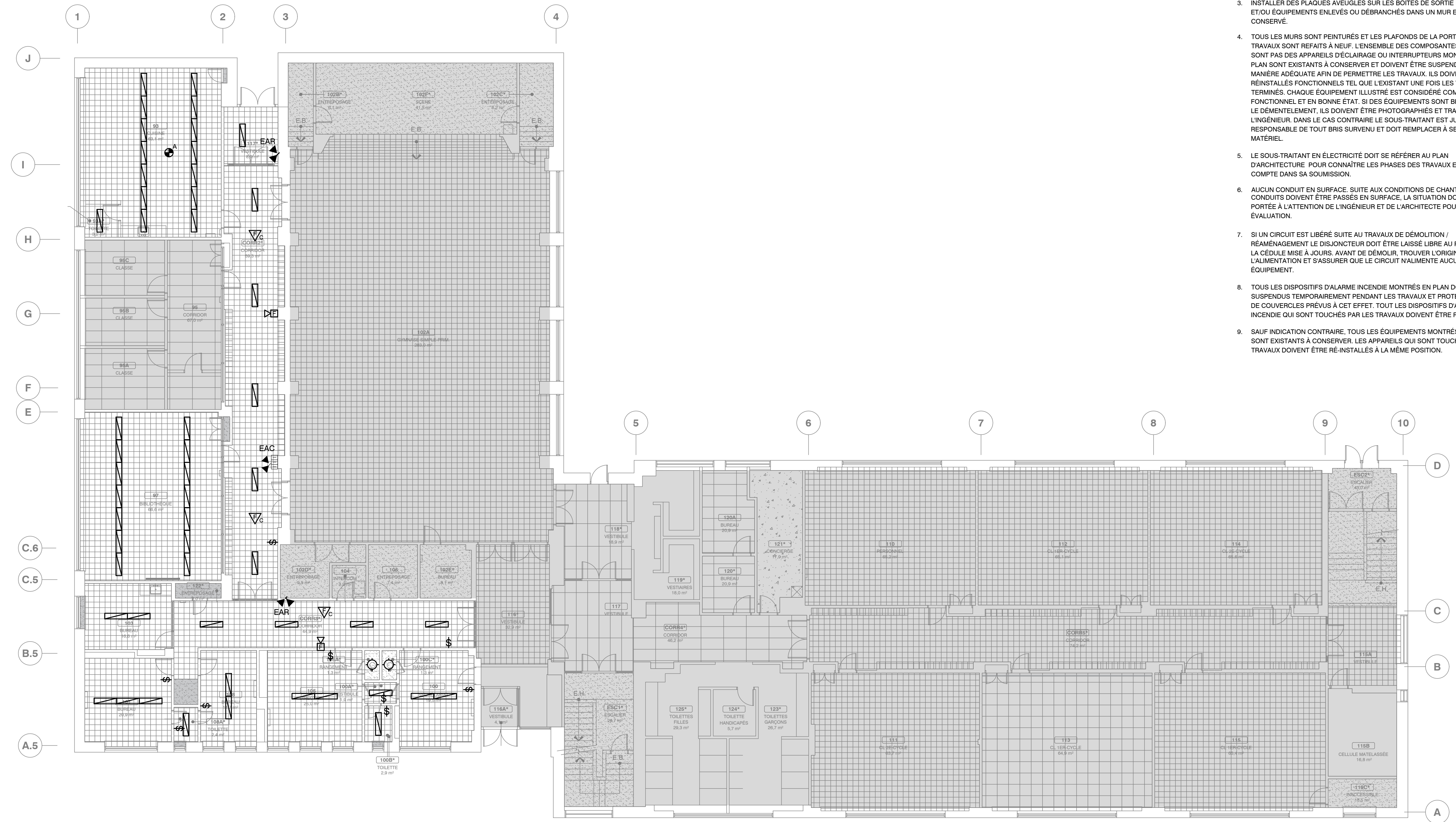
ÉCOLE CHARLES-BRUNEAU
 2515, rue Holt, Montréal (QC) H1Y 1N4
 Rénovation de la finition intérieure
 Phase 2

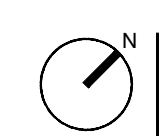
281 027 670 PROJET

ÉCHELLE 1:125

ÉCLAIRAGE ET ALARME INCENDIE
 REZ-DE-CHAUSSÉE
 EXISTANT ET DÉMOLITION

D-E101 / PAGE





NOTE(S) SPÉCIFIQUE(S):

- 1. PHARE D'URGENCE INSTALLÉ EN SURFACE. RETIRER SON CONDUIT ET RÉINSTALLER LE PHARE D'URGENCE EN SURFACE DU NOUVEAU PLAFOND SUSPENDU. PROCÉDER À L'ESSAI DE FONCTIONNEMENT, À LA FIN DES TRAVAUX.
- 2. LES LUMINAIRES DE LA ZONE DE CONTRÔLE Z1 DOIVENT ÊTRE SITUÉS DU CÔTÉ DE LA CLASSE OÙ SE TROUVE LE TABLEAU INTERACTIF. LE SOUS-TRAITANT DOIT S'ASSURER DE LA POSITION DU TABLEAU AVANT DE PROGRAMMER LES ZONES DE CONTRÔLE POUR RESPECTER CETTE EXIGENCE.
- 3. LES DEUX NOUVEAUX LUMINAIRES DES LOCAUX 100C ET 105A DOIVENT ÊTRE ALIMENTÉS PAR DEUX NOUVELLES DÉRIVATIONS À PARTIR DU CIRCUIT D'ÉCLAIRAGE EXISTANT DU BUREAU.

NOTE(S) GÉNÉRALE(S):

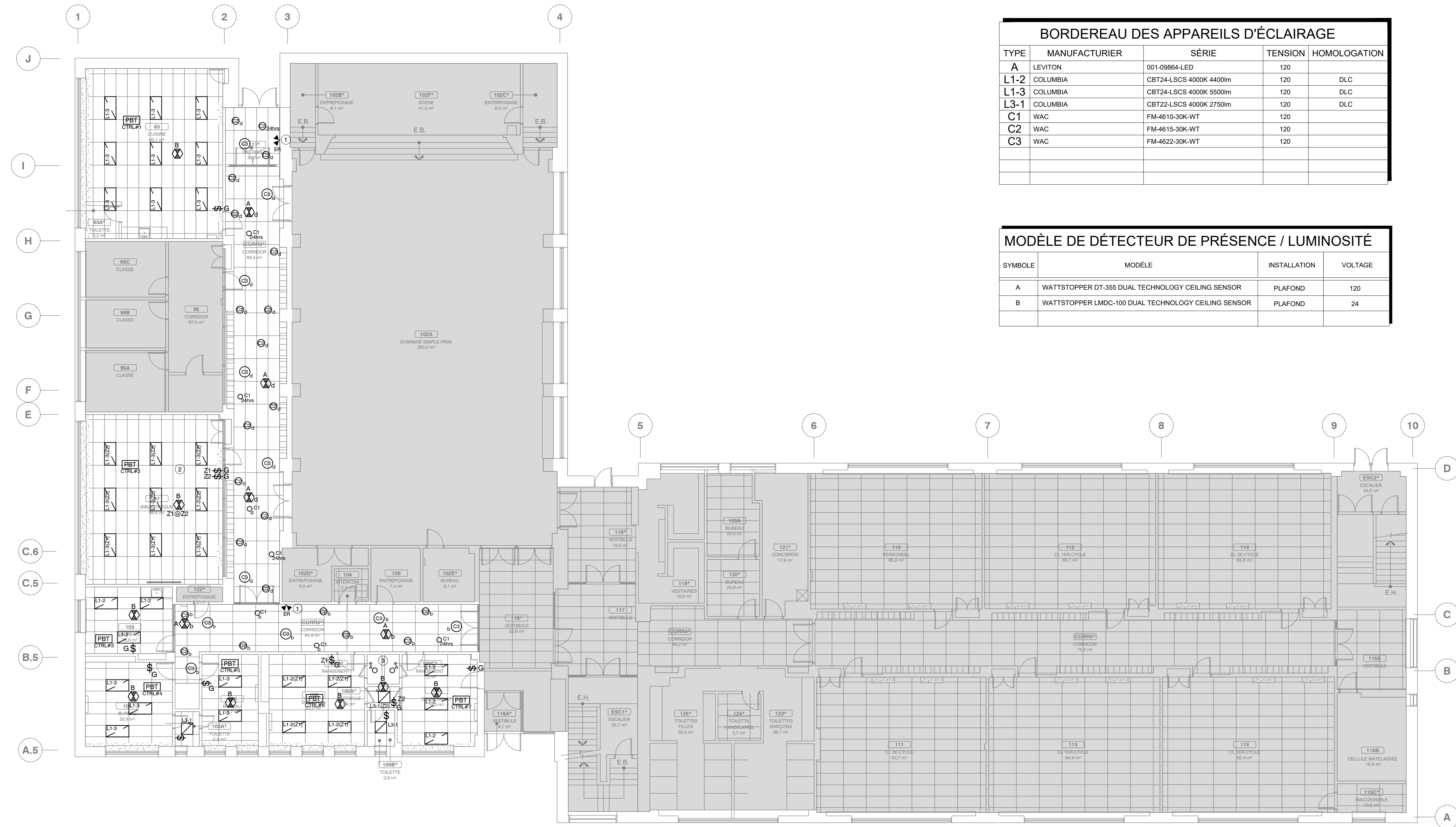
- 1. TOUS LES NOUVEAUX APPAREILS D'ÉCLAIRAGE SONT À RACCORDER SUR LES CIRCUITS EXISTANTS. LA CONTINUITÉ DES MASSES DE CHAQUE CÂBLE RÉCUPÉRÉ DOIT ÊTRE VÉRIFIÉE ET PRÉSENTÉE SOUS LA FORME D'UN RAPPORT AVANT LE RACCORDEMENT DES NOUVEAUX DISPOSITIFS.
- 2. VOIR DÉTAIL DE CONTRÔLE D'ÉCLAIRAGE DU SYSTÈME DLM DE WATTSTOPPER AU PLAN. LE SYSTÈME A ÉTÉ INSTALLÉ DANS D'AUTRES LOCAUX DE L'ÉCOLE. LORS DE PHASE ANTERIEURE. AUCUNE ÉQUIVALENCE N'EST ACCEPTÉE.
- 3. LA CONTINUITÉ DES MASSES DE CHAQUE CÂBLE RÉCUPÉRÉ DOIT ÊTRE VÉRIFIÉE ET PRÉSENTÉE SOUS LA FORME D'UN RAPPORT AVANT LE RACCORDEMENT DES NOUVEAUX DISPOSITIFS. VOIR NOTE GÉNÉRALE #1 PLAN D-E101.

BORDEREAU DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE

TYPE	MANUFACTURIER	SÉRIE	TENSION	HOMOLOGATION
A	LEVITON	001-09864-LED	120	
L1-2	COLUMBIA	CBT24-LSCS 4000K 4400mm	120	DLC
L1-3	COLUMBIA	CBT24-LSCS 4000K 5500mm	120	DLC
L3-1	COLUMBIA	CBT22-LSCS 4000K 2750mm	120	DLC
C1	WAC	FM-4610-30K-WT	120	
C2	WAC	FM-4615-30K-WT	120	
C3	WAC	FM-4622-30K-WT	120	

MODÈLE DE DÉTECTEUR DE PRÉSENCE / LUMINOSITÉ

SYMBOLE	MODÈLE	INSTALLATION	VOLTAGE
A	WATTSTOPPER DT-355 DUAL TECHNOLOGY CEILING SENSOR	PLAFOND	120
B	WATTSTOPPER LMDC-100 DUAL TECHNOLOGY CEILING SENSOR	PLAFOND	24



NOTES GÉNÉRALES

10 _____

9 _____

8 _____

7 _____

6 _____

5 _____

4 _____

3 _____

2 _____

1 _____

APPEL D'OFFRES 2022-12-14 A.D.G.

ÉMISSIONS



ÉLECTRICITÉ

PROJET PROF. M10541-02

FICHIER PROF. 281-E100.dwg

CONCEPTION M. DROLET, cpi

DESIGN A. LAGUÉ

VÉRIFICATION A. D-GAGNON, ing.

APPROBATION A. D-GAGNON, ing.



PROFESSIONNELS



Service des ressources matérielles
5100, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1V 3R9

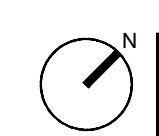
ÉCOLE CHARLES-BRUNEAU
2515, rue Holt, Montréal (QC) H1Y 1N4
Rénovation de la finition intérieure
Phase 2

281 027 670

PROJET

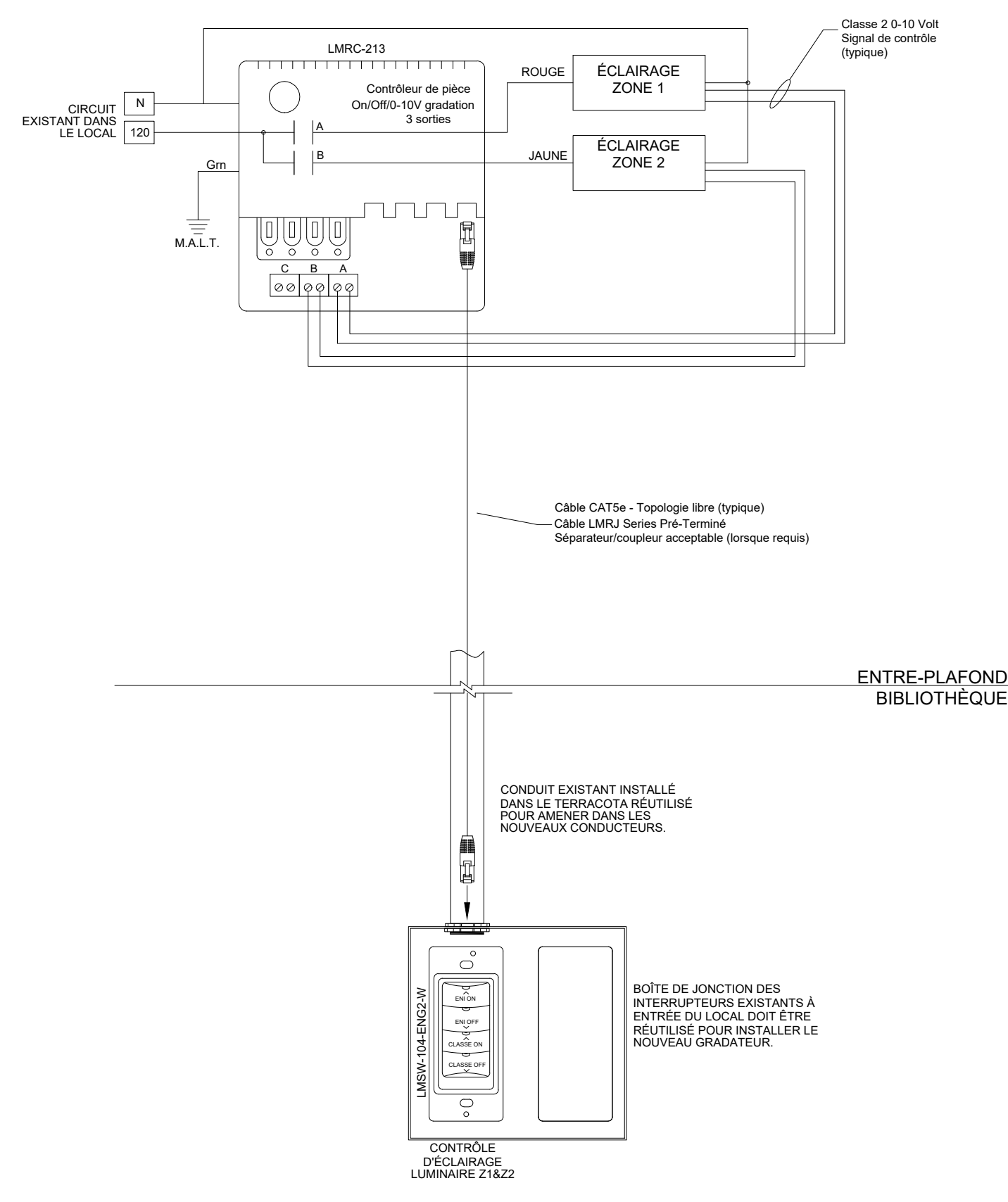
ÉCHELLE 1:125

ÉCLAIRAGE ET ALARME INCENDIE
REZ-DE-CHAUSSÉE
RÉAMÉNAGEMENT



RUE

PLAN - REFERE



DÉTAIL D'INSTALLATION ET DE RACCORDEMENT DU CONTRÔLE D'ÉCLAIRAGE DE LA BIBLIOTHÈQUE

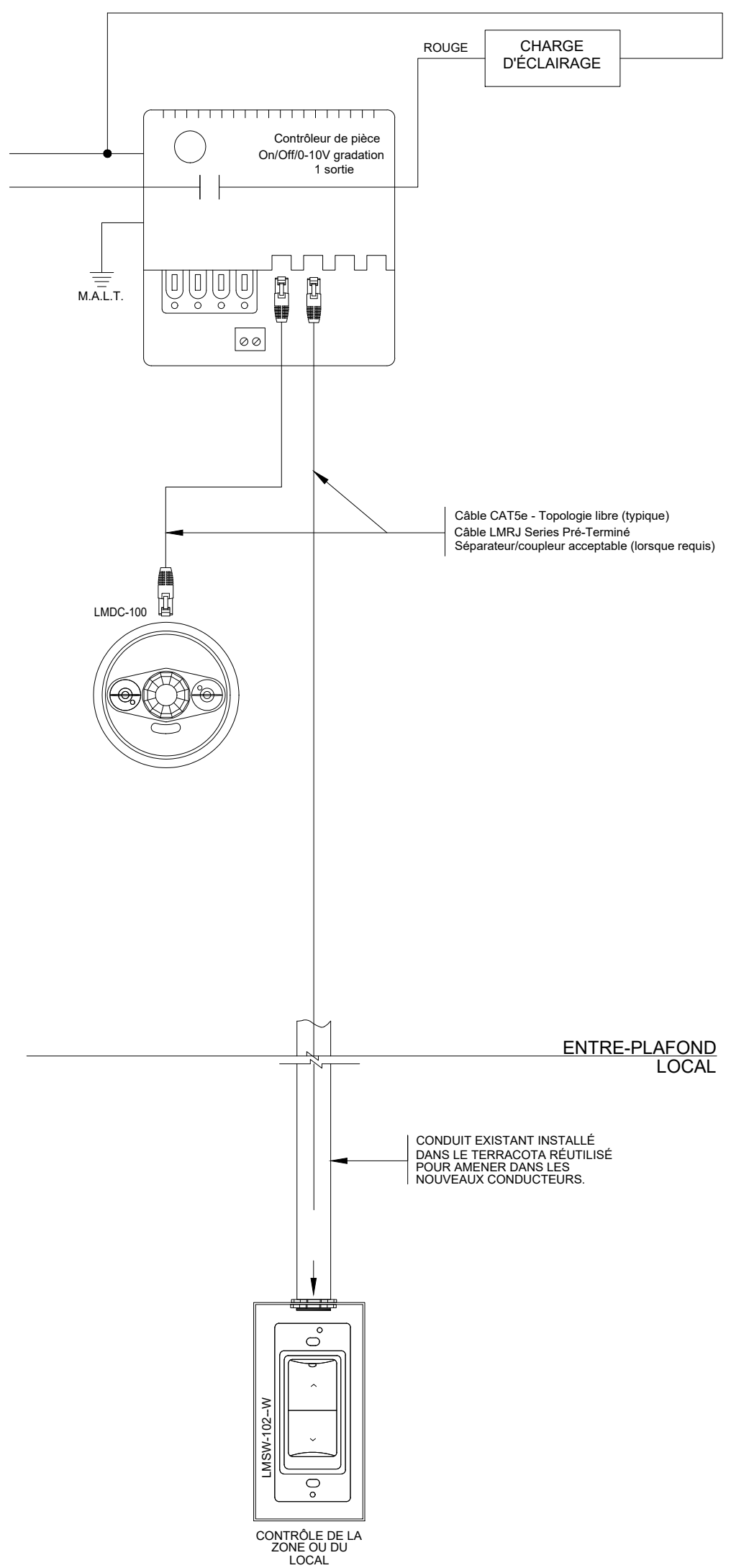
NOTES D'INSTALLATION:

- TOUT LE SYSTÈME DOIT ÊTRE DE MARQUE WATTSTOPPER AUCUN ÉQUIVALENT ACCEPTÉ.
- TOUT LE SYSTÈME DOIT ÊTRE SOUS CONDUIT.
- LES CÂBLES CAT5E DOIVENT ÊTRE DE COULEUR VERTE.
- LE SOUS-TRAITANT DOIT SE COORDONNER AVEC LE MANUFACTURIER AFIN D'INCLURE, DANS SA SOUMISSION, LA MAIN-D'ŒUVRE ET LA QUINCAILLERIE NÉCESSAIRE À L'INSTALLATION DU SYSTÈME DE CONTRÔLE COMPLET ET FONCTIONNEL.
- LE FONCTIONNEMENT DES CONTRÔLES DOIT ÊTRE COORDONNÉ AVEC L'ÉTABLISSEMENT ET LE MANUFACTURIER.
- LA GRAVURE DES BOUTONS DOIT ÊTRE COORDONNÉE AVEC L'ÉTABLISSEMENT VIA UN DESSIN D'ATELIER.

SÉQUENCES D'OPÉRATION:
 LE GRADATEUR CIA ET/OU INTERRUPTEUR DOIT EN TOUT TEMPS DONNER LA CONSIGNE D'OUVERTURE ET DE FERMETURE DES APPARELS.
 SUR DÉTECTION D'ABSENCE POUR UNE PÉRIODE DE 30min. (À VALIDER AVEC L'ÉTABLISSEMENT), LE DÉTECTEUR DE MOUVEMENT DOIT FERMER LA ZONE CONTRÔLÉE.
 EN CAS DE DÉFAILLANCE DU DÉTECTEUR DE MOUVEMENT, LES APPARELS DOIVENT POUVOIR ÊTRE OPÉRÉS PAR LE GRADATEUR ET/OU INTERRUPTEUR DU LOCAL.

MODULE LMSW-104

- BOUTON 1 : ALLUME L'ÉCLAIRAGE DE LA ZONE 1 ET PERMET D'AUGMENTER L'INTENSITÉ DE L'ÉCLAIRAGE EN MAINTENANT UNE PRESSION SUR LE BOUTON.
- BOUTON 2 : FERME L'ÉCLAIRAGE DE LA ZONE 1 ET PERMET DE DIMINUER L'INTENSITÉ DE L'ÉCLAIRAGE EN MAINTENANT UNE PRESSION SUR LE BOUTON.
- BOUTON 3 : ALLUME L'ÉCLAIRAGE DE LA ZONE 2 ET PERMET D'AUGMENTER L'INTENSITÉ DE L'ÉCLAIRAGE EN MAINTENANT UNE PRESSION SUR LE BOUTON.
- BOUTON 4 : FERME L'ÉCLAIRAGE DE LA ZONE 2 ET PERMET DE DIMINUER L'INTENSITÉ DE L'ÉCLAIRAGE EN MAINTENANT UNE PRESSION SUR LE BOUTON.



DÉTAIL D'INSTALLATION ET DE RACCORDEMENT DU CONTRÔLE D'ÉCLAIRAGE DES LOCAUX ADMINISTRATIFS ET DU LOCAL 93.

NOTES D'INSTALLATION:

- TOUT LE SYSTÈME DOIT ÊTRE DE MARQUE WATTSTOPPER AUCUN ÉQUIVALENT ACCEPTÉ.
- TOUT LE SYSTÈME DOIT ÊTRE SOUS CONDUIT.
- LES CÂBLES CAT5E DOIVENT ÊTRE DE COULEUR VERTE.
- LE SOUS-TRAITANT DOIT SE COORDONNER AVEC LE MANUFACTURIER AFIN D'INCLURE, DANS SA SOUMISSION, LA MAIN-D'ŒUVRE ET LA QUINCAILLERIE NÉCESSAIRE À L'INSTALLATION DU SYSTÈME DE CONTRÔLE COMPLET ET FONCTIONNEL.
- LE FONCTIONNEMENT DES CONTRÔLES DOIT ÊTRE COORDONNÉ AVEC L'ÉTABLISSEMENT ET LE MANUFACTURIER.
- LA GRAVURE DES BOUTONS DOIT ÊTRE COORDONNÉE AVEC L'ÉTABLISSEMENT VIA UN DESSIN D'ATELIER.

SÉQUENCES D'OPÉRATION:
 LE GRADATEUR CIA ET/OU INTERRUPTEUR DOIT EN TOUT TEMPS DONNER LA CONSIGNE D'OUVERTURE ET DE FERMETURE DES APPARELS.
 SUR DÉTECTION D'ABSENCE POUR UNE PÉRIODE DE 30min. (À VALIDER AVEC L'ÉTABLISSEMENT), LE DÉTECTEUR DE MOUVEMENT DOIT FERMER LA ZONE CONTRÔLÉE.
 EN CAS DE DÉFAILLANCE DU DÉTECTEUR DE MOUVEMENT, LES APPARELS DOIVENT POUVOIR ÊTRE OPÉRÉS PAR LE GRADATEUR ET/OU INTERRUPTEUR DU LOCAL.

LE NOMBRE DE ZONES AU DÉTAIL EST À TITRE INFORMATIF. SI UN CONTRÔLEUR EN PLAN CONTRÔLE PLUSIEURS ZONES, UN CONTRÔLEUR AVEC UN NOMBRE DIFFÉRENT DE RELAIS PEUT ÊTRE INSTALLÉ.

NOTES GÉNÉRALES

10
9
8
7
6
5
4
3
2
1

APPEL D'OFFRES 2022-12-14 A.D.G.

ÉMISSIONS



ÉLECTRICITÉ

PROJET PROF. M10541-02
 FICHIER PROF. 281-E700.dwg
 CONCEPTION M. DROLET, cpi
 DESSIN A. LAGUÉ
 VÉRIFICATION A. D-GAGNON, ing.
 APPROBATION A. D-GAGNON, ing. 2022-12-14



PROFESSIONNELS



Service des ressources matérielles
 5100, rue Sherbrooke Est
 Montréal (Québec) H1V 3R9

ÉCOLE CHARLES-BRUNEAU
 2515, rue Holt, Montréal (QC) H1Y 1N4
Rénovation de la finition intérieure
Phase 2

281 027 670 PROJET

ÉCHELLE AUCUNE

DÉTAIL

E701 / PAGE